



Compte rendu de la Réunion du Conseil d'Administration du 21 novembre 2023

Présents : Mauricette GOUVERNEUR – Micheline GOUVERNEUR – Philippe EMPISSE – Emile-Michel RYCKEBUSCH – José PRUGNIEL – J-Pierre GOUVERNEUR

Excusé : Francis DEJONGHE

1.- Classement des documents de l'Association

Le classement des documents de l'Association a été repensé de manière à faciliter la transmission.

Tous les documents de l'Association (provenant de l'ordi.) seront stockés sur un disque dur externe. Ce disque sera mis à jour 1 fois par mois.

2.- Frais de déplacement

Il est décidé de rembourser les frais de déplacement **EXCEPTIONNEL** et nécessaire pour le fonctionnement et l'organisation de l'association, à hauteur de 30 centimes du km.

3.- Pêche à truite

La ½ journée est passée de 12 à 15€ en 8 ans, soit +25%

Il est décidé de fixer la participation des pêcheurs à 9€ (au lieu de 7), compte tenu de la possible augmentation en 2024 et 2025.

4.- Nombre d'adhérents dans l'association

Le nombre d'adhérents a baissé de 18% depuis 2012 et 7,8% depuis 2016.

La propagande et l'information de notre association n'est pas seulement du ressort des membres de Conseil d'Administration. Il faut que tous les adhérents parlent de notre existence et du bien fondé d'adhérer à l'association œuvrant socialement auprès d'une mutuelle santé.

5.- Assemblée Générale

Fixée au vendredi 2 février 2024 à 17h00 à la salle Pascal. Nous vous attendons

6.- Point sur les bénéficiaires des Allocations obsèques

La dernière réunion concernant ce domaine a eu lieu en février 2023. Il est nécessaire de reprogrammer une nouvelle réunion.

7.- Résultats Mutuelle des 9 mois 2023

7.1. Quelques informations

Les dépenses en Prothèses auditives et Pharmacie sont importantes

Dans tous les domaines, les dépenses sont équivalentes ou supérieures aux 9 mois 2021 et 2022

Les taux de couverture des dépenses engagées sont très élevés, soit au total à 96%

Le montant des Allocations obsèques est faible, à 3.652€

Soins dentaires : Prothèses RAC0 711€ par adhérent

Prothèses Autres 238€ par adhérent

Soins dentaires 21€ par adhérent

Optique : Verres RAC0 200€ par adhérent

Verres Autres 246€ par adhérent

Montures RAC0 25€ par adhérent

Montures Autres 82€ par adhérent

7.2. P/C Prestations/Cotisations

Garanties	SANS Répartition des Allocations Obsèques	AVEC Répartition des Allocations Obsèques
Standard	112%	114%
Intermédiaire	114%	115%
Supérieure	98%	97%
TOTAL	105%	105%

Il est envisagé que le P/C sur l'année entière 2023 soit de 107%

8.- Cotisations 2024

Compte tenu de la prévision d'un P/C à 107% pour l'année complète 2023, il est nécessaire d'envisager des augmentations de cotisations pour obtenir un P/C de 98% en 2024, et de tenir compte des résultats individuels de chaque garantie.

Les cotisations de la garantie SUPERIEURE sont plus élevées que les autres et ne doivent être augmentées de la même manière que les 2 autres garanties.

Toutes les produits de la vie courante ont augmenté de manière sensible, il était donc prévisible que nous aurions subi les mêmes inconvénients.

Nous informons les adhérents qu'il est prévu des augmentations de dépense en 2024, telles que les consultations médicales, et autres.

Le Conseil d'Administration est d'accord pour une augmentation de :

- . 11% des cotisations en garantie Standard
- . 11% des cotisations en garantie Intermédiaire
- . 7,1% des cotisations en garantie Supérieure

M comme Mutuelle est d'accord pour ces augmentations qui permettraient d'envisager un P/C de 98% en 2024.

Soyons optimistes avec des réserves.

9.- Listings des adhérents

Nous n'avons pas eu les listings d'Octobre et Novembre suite à un incident informatique. Cette absence nous gêne beaucoup. Nous renouvelons notre demande pour avoir accès aux listings informatiquement, comme nous l'avions auparavant avec Mutuelle Opale.

10.- Aide aux nouveaux adhérents

Depuis le 1^{er} janvier 2023, nous avons mis en place l'aide aux nouveaux adhérents, soit le reversement de 50% de la cotisation mensuelle, une seule fois. Cette aide, décidée le 02/12/2022, annoncée à l'Assemblée Générale du 03/02/2023, est finalisée dans le règlement intérieur. Un point financier sera fait durant l'Assemblée Générale en 2024.

José Prugniel (Président)



J-P Gouverneur (Secrétaire)



**Le Conseil d'administration vous souhaite de bonnes fêtes
de fin d'année, une bonne année 2024
et surtout une bonne santé**